



DEPARTEMENT DU VAR

REPUBLIQUE FRANCAISE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE FREJUS
ES/CRH/VG/AB

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

SEANCE DU 23 JUIN 2025

Effectif du Conseil d'Administration	17
Membres en exercice	17

Télétransmission en Préfecture	27 JUIN 2025
Date Réception	27 juin 2025

Le vingt-trois juin deux mille vingt-cinq à dix-sept heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Fréjus, régulièrement convoqué le 19 juin, s'est réuni au Centre Communal d'Action Sociale (Salle de réunions), le Kipling, 305 avenue Aristide Briand à Fréjus, sous la présidence de Monsieur David RACHLINE, Président du Centre Communal d'Action Sociale, représenté par Mme Nassima BARKALLAH, Vice-Présidente.

PRESIDENT : Monsieur David RACHLINE, représenté par Mme Nassima BARKALLAH, Vice-Présidente.

PRESENTS : Mmes GATTO, CHIERICO, PERES, BONNOT
MM. BOURDIN, GUERIN, JOUANIC, PETIT, CAVIGLIOLI, Membres.

ABSENTS EXCUSES :
Mmes JACQUEMIN, EL AKKADI, BLESIOUS, CREPET, SOLER
M. PERONA, Membres.

REPRESENTES :
Conformément à l'article R123-16 du Code de l'Action Sociale et des Familles ont donné pouvoir de voter en leur nom :

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Jean-Claude JOUANIC

DELIBERATION N° 471 / 25	<u>EHPAD "LES EAUX - VIVES"</u>
Affiché du 27 juin 2025	AFFECTATION DES RESULTATS 2024
Au 27 août 2025	

Madame Nassima BARKALLAH, Vice – Présidente, expose :

Conformément à l'Instruction budgétaire M22, l'affectation des résultats est votée après le vote du compte de gestion et du compte administratif 2024, et présenté sous la forme d'un ERRD.



L'affectation des résultats s'établit comme suit :

Section d'exploitation :

- Dépenses réalisées 5 474 509,09 €
 - Recettes réalisées 5 474 093,96 €
 > Résultat de l'exercice 2024..... – **415,13 €**

Résultat cumulé 2023..... – 286 760.14 €
 (Après reprise sur la section Hébergement de..... + 33 548,68 €)

Résultats par section:
Hébergement

Résultat 2023 Déficit..... – 339 413,35 €
 Résultat 2024 Excédent...+ 200 023,48 €

– 320 308,78 € / - 415,13 €

Dépendance et Soins

Résultat 2023 Excédent+ 19 104,57 €
 Résultat 2024 Déficit.....– 200 438,61 €

La reprise des résultats de l'exercice 2024 se fait conformément au compte de gestion :

1. Détermination et affectation des résultats :

(Tableau à dimensionner en fonction du nombre et de la nature des ESSMS)

N° de compte	Compte	EHPAD 830015269		Total
		Soins et dépendance	Hébergement	
Résultat comptable de l'exercice = classe 6 - classe 7	12	Excédent		200 023.48 €
		Déficit (sans signe "-")	200 438.61 €	200 438.61 €
Reports à nouveau des exercices antérieurs ⁽¹⁾				
Comptes de report à nouveau des exercices antérieurs	110	Report à nouveau (solde créditeur)	160 641.12 €	160 641.12 €
	119	Report à nouveau (solde débiteur) (sans signe "-")		447 401.26 €
A. RESULTAT A AFFECTER (précédé du signe "-" pour un déficit)		(Résultat administratif)		-287 175.27 €
Affectation du résultat administratif				
Affectations en report à nouveau	110	Report à nouveau (solde créditeur)		0.00 €
	119	Report à nouveau (solde débiteur) (sans signe "-")	39 797.49 €	287 175.27 €
Affectation en réserves	10682	Réserves affectées à l'investissement		0.00 €
	10685	Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement (réserve de trésorerie)		0.00 €
	10686 ⁽²⁾	Réserves de compensation des déficits		0.00 €
	10687	Affectation en réserves de compensation des charges d'amortissement Reprise sur les réserves de compensation des charges d'amortissement (montant précédé du signe "-")		0.00 €
B - TOTAL DES AFFECTATIONS DE RESULTAT (égal à A)			-39 797.49 €	-287 175.27 €
		Affectation complète (zone de contrôle)		Ok Ok Ok

Investissement / Besoin de financement (couvert par le Fonds de roulement)

- Dépenses réalisées 104 077,60 €
 - Recettes réalisées 41 374,64 €
 > Résultat de l'exercice 2024..... – **62 702,96 €**
 CAF reportée..... 85 619,84 €
 Apport au Fonds de roulement..... 22 916,88 €

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

APRES avoir entendu l'exposé qui précède et délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

ADOpte l'affectation des résultats de l'EHPAD « Les Eaux-Vives » pour l'exercice 2024 comme détaillé ci-dessus,

SouMET la présente délibération au contrôle de légalité de Monsieur le Préfet du Var,

AINSI fait et délibéré à FREJUS, le 23 Juin 2025 et ont signé tous les membres présents, après lecture faite.

POUR EXPEDITION CONFORME

**POUR LE PRESIDENT,
LA VICE-PRESIDENTE,**



Nassima BARRALLAH

Envoyé en préfecture le 27/06/2025

Reçu en préfecture le 27/06/2025

Publié le 27/06/2025



ID : 083-268300449-20250623-471_25-DE